

Certificat Provisoire d'Immatriculation

Autorise, pendant sa période de validité, la circulation du véhicule sur le territoire national dans l'attente, le cas échéant, du certificat d'immatriculation (Article R.322-3 du code de la route).

(A) Numéro d'immatriculation

FN-313-FP

(I) Date du CPI

24/01/2020

(B) Date de 1ère immatriculation

24/01/2020

(H) PERIODE DE VALIDITE

du

24/01/2020

au

23/02/2020

INCLUS

attribué à : (C.1)

LEHUE

PHILIPPE

300 RUE DE LA FONTAINE

22420 PLOUARET

Cotulaire : (C.4.1)

LAMARRE

GISELE

(D.1) Marque

AUTOMOBILES CHATENET

(D.2) Type variante version

CH4030

(D.2.1) Code national d'identification
du type (en cas de

L6EGCE4M000Z003

(D.3) Dénomination commerciale

500

(E) Numéro d'identification du
véhicule

VMSCH4030K0001292

(F.1) Masse en charge maximale
techniquement admissible (en kg)

650

(F.2) Masse en charge maximale
admissible du véhicule en service
dans l'état membre d'immatriculation
(en kg)

650

(F.3) Masse en charge maximale
admissible de l'ensemble en service
dans l'état membre d'immatriculation
(en kg)(G) Masse du véhicule en service
avec carrosserie et dispositif
d'attelage (en kg)

423

(G.1) Poids à vide national

423

(J) Catégorie du véhicule CE

L6e-BP

(J.1) Genre national

QM

(J.2) Carrosserie CE

(J.3) Carrosserie (désignation
nationale)

QLEMP

(K) Numéro de réception par type (si
disponible)

e9*168/2013*11140*02

(P.1) Cylindrée (en cm3)

478

(P.2) Puissance nette maximale (en
kW)

6

(P.3) Type de carburant

G0

(P.6) Puissance administrative
nationale

1

(Q) Rapport puissance/masse en
kW/kg (uniquement pour les
motocycles)(S.1) Nombre de places assises, y
compris celle du conducteur

2

(S.2) Nombre de places debout (le
cas échéant)(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db
(A))

80

(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)

2400

(V.7) CO2 (en g/km)

89

(V.9) Classe environnementale

134/2014EURO4

(X.1) Date de visite technique

(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

Pour le ministre et par délégation,

Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

(Y1) à (Y6) Taxes

(Y1) 51 € (Y2) 0 €

(Y3) 0 € (Y4) 4 €

(Y5) 2.76 € (Y6) 57.76 €



Zoheir BOUAOUICHE